

Compiègne, S. A. E. laissa des marques particulieres de sa liberalité, non seulement à tous les Habitans de ce Village, qui ont pleuré son départ amerement ; mais aussi au Curé du lieu, à qui ce Prince donna un Diamant de 400. écus ; S. A. E. en donna un autre de 5000. livres & une bourse de 10000. livres au Sr. Selvin propriétaire de la Maison qu'Elle occupoit.

*Ministres
de Baviere
& de Colo-
gne de retour
de Hollande.*

VI. Mr. le Baron de Malknech, Ministre Plénipotentiaire de Mr. l'Electeur de Baviere, & Mr. le Baron de Karg, aussi Ministre Plénipotentiaire de Mr. l'Electeur de Cologne en Hollande, revinrent en France sur la fin du mois de Juin, après avoir terminé à Utrecht leur négociation touchant l'intérêt des Princes leurs Maîtres avec la la République d'Hollande ; le premier regla entre autres choses, sur quel pied, & à quelles conditions, les troupes Hollandoises occuperoient les Villes & Fortereffes de Luxembourg, Namur & Charlesroi, dont la Souveraineté doit rester à S. A. E. de Baviere, jusques à ce que la Maison d'Autriche lui ait donné une entiere satisfaction, sur le pied convenu dans les Traitez inferez dans cet ouvrage.* Comme aussi que les Hollandois empêcheront, qu'aucunes troupes des Puissances qui sont encore en guerre n'exigent aucunes Contributions du Duché de Luxembourg, ni des autres Etats des Païs Bas, qui doivent appartenir à Son Altesse Electorale &c.

VII Nous avons dit au commencement de cet Article, que les Cours Souveraines & plusieurs autres Corps, qui ont leur séance à Paris, avoient été à Versailles pour

com:

* Voyez Juillet page 7. & 15.